

d'ailleurs avec quelque certitude le navire le *Larose*. Mais à la première nouvelle de l'arrivée de ce navire, et du sujet qui m'a ramené en Cochinchine, M. Vannier, renonçant à des projets bien chers, et n'hésitant pas à prolonger son exil, a résolu de contribuer en tout ce qui dépendra de lui, à l'établissement et au maintien des nouvelles relations qui font l'objet des vœux de la France. Déjà il a bien voulu se joindre à moi dans plusieurs audiences que nous avons obtenues du roi de ce pays, et prendre à cœur les affaires que j'ai entamées, et dont il ne désire pas moins vivement que moi l'heureuse réussite.

J'ai cru devoir informer Votre Excellence de ces bons sentiments de M. Vannier, sur lesquels on peut compter à l'avenir aussi bien que précédemment. Il me charge du reste de supplier Votre Excellence d'accueillir favorablement l'hommage de son parfait dévouement.

Daignez agréer aussi, Monseigneur, etc.

Le Consul de France en Cochinchine,  
J.-B. CHAIGNEAU.

### XXXV

Hué, Cochinchine, 18 octobre 1821.

*A Monsieur N. Flury, Chef de la division commerciale, au département des Affaires étrangères, à Paris<sup>1</sup>.*

MONSIEUR,

L'intérêt bien vif que vous m'avez constamment témoigné, pendant mon séjour à Paris, et l'empressement que vous avez bien voulu apporter à me ser-

1. L. s.